

P6



 Office: T. 030 26383-3000 | Fax: 030 26383-3001 | E: +49 30 26383-41 01 | F: 820

Hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses 15 Juillet 2021 N° 327 - Prix 250 F CFA

P3

P2

A black and white silhouette of a woman in profile, facing right. She is standing with her left hand on her hip. The background is a bright, circular glow, creating a strong contrast with the dark silhouette. The overall mood is contemplative and artistic.

P3

P4



Covid-19

Le CHU Sylvanus Olympio impose un Passeport vaccinal aux visiteurs

L'accès aux visiteurs au Pavillon militaire du CHU Sylvanus Olympio de Lomé est désormais cautionné par un passeport vaccinal. Cette décision qui fait suite à la montée des cas de contamination dans le pays depuis quelques jours vise à lutter contre la propagation du coronavirus. Dans une note circulaire du Directeur général du Service de Santé

des Armées, Médecin-Colonel Djibril Mohaman « Toute personne non vaccinée contre la Covid-19 au moins une dose, ne pourra plus rendre visite aux malades hospitalisés au Pavillon militaire ». La décision datant du 12 juillet impose la présentation de la carte vaccinale anti-Covid-19 aux personnes cherchant à visiter des patients hospitalisés au



niveau de cette unité sanitaire détenue par des militaires. «Les visites aux malades ne sont autorisées que sur présentation d'une

carte vaccinale anti-Covid-19, avec au moins une dose ou un test PCR Covid-19 négatif de moins de 07 jours», indique le Col Djibril. A noter également l'obligation du port de masque pendant toute la visite. Le Togo compte 14.270 cas confirmés dont 13.656 guéris, 481 actifs et 133 décès.

Cécile S.

Formation sur la TVA et le dédouanement des marchandises à l'IFFD-OTR

Les agents d'entreprises du secteur privé ont reçu leur certificat

L'Office Togolais des Recettes (OTR) a organisé le vendredi 09 juillet dernier une cérémonie de remise de certificats de fin de formation à l'intention d'une vingtaine d'agents de diverses entreprises du secteur privé. Ceux-ci ont pris part du 28 juin au 9 juillet 2021 aux formations sur « les procédures de dédouanement » et « les procédures de déclaration et de paiement de la TVA ». La cérémonie a été présidée au nom du Commissaire Général de l'OTR par M. ESSIEN Atta-kakra, Commissaire des Douanes et Droits Indirects. Après avoir félicité les participants pour leur



engagement, M. ESSIEN a adressé les remerciements de l'Office aux responsables des différentes entreprises représentées. Très satisfaits de la qualité de la formation, les participants ont

exprimé leurs reconnaissances à l'Office Togolais des Recettes pour l'initiative et souhaité d'autres formations sur les thèmes d'actualité. Les formations ont été



assurées par, l'IFFD-OTR, un établissement d'enseignement supérieur parapublic à vocation professionnelle offrant des formations de base en fiscalité, en

douane et en management des services fiscaux et douaniers, ainsi que des formations continues, des formations spécialisées et des formations à la carte.

WARAA

Siège : Derrière EPP
Kélégougan
Tél : 90-02-52-45
E-mail : micheltchadja@yahoo.fr
c/s Casier N° 087. 13 BP152
LOME-TOGO

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Michel Yao TCHADJA
(alias Ezi Akoma)
Cel : 90-02-52-45 / 22-32-92-57

SECRETAIRE DE REDACTION
Pamphile S. NUMENYA

REDACTION
Ezi Akoma
Achile
A. Fic
Jack Nukunu

INFOGRAPHISTE
Pamphile S. NUMENYA

IMPRIMERIE
Sans Dieu Rien
Tirage : 3.000 Exemplaires

Récapissé N° 0471/29/05/13/HAAC
N° 327 - Jeudi 15 Juillet 2021

**Annonces et pubs :
appelez le 90-02-52-45**

**Retrouvez
votre Journal
WARAA
Les Vainqueurs
chaque jeudi
dans les kiosques**

Numéros Utiles

CHU Tokoin :	22-21-25-01
CHU Campus :	22-25-77-68
	22-25-47-39
	22-25-78-08
Commissariat Central :	22-21-28-71
Sûreté Nationale :	22-22-21-21
Pompiers :	118 ou 22-21-67-06
Gendarmerie (Secours et assistance)	172 ou 22-22-21-39
Police secours	117

L'ANC attend la fin des travaux pour quitter la CNAP

Une stratégie politique incongrue

Le président de L'Alliance nationale pour le changement (ANC), Jean Pierre Fabre, a exécuté sa menace. Il a, par lettre adressée au ministre en charge de l'administration territoriale, Payadowa Boukpassi, annoncé le retrait de son parti de la Concertation nationale des acteurs politiques (CNAP). C'était le lundi dernier. « Nous suspendons notre participation aux travaux de la CNAP dans l'attente d'une réaction positive de votre part, à l'égard des propositions de réforme du cadre électoral ainsi que des propositions des mesures spécifiques d'apaisement du climat sociopolitique », a écrit le parti au ministre.

A entendre le parti orange, sa décision est motivée par le rejet de ses propositions visant la transparence des consultations électorales.

« Nous avons fait part de nos préoccupations relatives au rejet par la CNAP de propositions visant notamment la transparence et l'équité des consultations électorales, que l'ANC a fait inscrire à l'ordre du jour. Nous avons en date du 16 juin 2021, adressé un deuxième courrier sur le même sujet, et sollicité une rencontre avec vous pour clarifier la situation avant de poursuivre les discussions au sein du CNAP », a écrit le parti au ministre.

Et pourtant, la CNAP est déjà à la fin de ses travaux. Il faut alors préciser que le parti de Jean Pierre Fabre a entendu la fin des travaux pour quitter la barque. C'est ce qui étonne d'ailleurs le ministre Boukpassi qui trouve en la décision de l'ANC une manœuvre politique. « Ils ont envoyé un courrier hier



(lundi ndlr) alors que les travaux de la CNAP prennent fin aujourd'hui (mardi, ndlr). Vous avez participé aux travaux pendant 6 mois et tout le monde sait qu'aujourd'hui c'est le dernier jour et hier vous dites que vous quittez », explique le ministre à Republicoftogo. « S'ils étaient partis plus tôt, comme le CAR, on aurait pu comprendre, mais ils ont participé à tout et on a tenu compte de ce qu'ils ont proposé. », a-t-il poursuivi.

Pendant 6 mois d'activités, la CNAP a tenu 11 plénières. Sur ces 11, l'ANC a participé à 10 plénières. Au cours de cette discussion, une cinquantaine de mesures ont été adoptées. Elles concernent le code électoral, la constitution, la loi sur les manifestations publiques, la loi sur la décentralisation et la charte des partis politiques. A en croire le ministre, les propositions de tous les partis politiques dont l'ANC ont été prises en compte.

L'ANC a pris l'habitude de déserté les tables de discussions pour mieux discréditer et rabaisser les autres partis participants. Maintenant qu'elle a participé de bout en bout aux activités de la CNAP, elle veut éviter de se faire lapider par des partis comme le CAR qui avait boycotté la concertation depuis le début. Au lieu d'assumer sa participation aux discussions, elle veut quitter pour faire porter le chapeau de l'échec aux autres partis de l'opposition. Malheureusement, cette manœuvre n'a pas été bien ficelée et paraît même incongrue. Elle s'est prise tardivement. L'histoire retiendra que le parti de Jean Pierre Fabre a participé activement aux activités de la CNAP.

WARAA

Protestation contre la cherté de la vie par "femmes pyramide"

Les réseaux sociaux au service de l'échec de l'initiative

Le coût de la vie est de plus en plus élevé. Augmentation du prix du carburant, flambée des prix des produits de première nécessité, le tableau est assez sombre. Face à cette situation, certaines femmes ont décidé réagir. Il s'agit des "femmes pyramide" qui projettent lancer une manifestation sur le plan national et international du 12 au 18 juillet 2021. Il sera question de protester contre la vie chère dans notre pays. Pour se faire, les manifestants doivent porter le noir pendant cette période. Le noir va symboliser le deuil que provoquent la faim et la pauvreté.

Les revendications des "femmes Pyramide" portent concrètement sur la

suppression de toutes les augmentations de prix sur le carburant et le péage. Elles exigent la prise des mesures urgentes contre la faim et pour la baisse immédiates des prix des denrées alimentaires. Elles exigent également la mise en place des mesures sociales d'urgence pour les femmes et les couches les plus vulnérables notamment les personnes âgées et les enfants, l'augmentation du SMIG à 50 000F CFA...

L'initiative des "femmes pyramide" est peut être louable quand on sait que le togolais moyen peine à joindre les deux bouts ac-



tuellement mais, la lutte à laquelle elles appellent la population est sabotée en partie par les fake news sur les réseaux sociaux. Le fake le plus choquant est un visuel avec l'image de la cheffe du gouvernement habillée en noir. Ce visuel fait

croire que Madame le premier ministre qui est sensée recevoir les revendications est aussi manifestante. Contre qui la responsable du gouvernement manifesterait-elle donc ?

Malheureusement, les "femmes pyramide" n'ont pondu aucun communi-

qué pour dénoncer l'utilisation de l'image de Madame le premier ministre pour leurs manifestations comme elles l'ont fait en dénonçant l'appel à manifester par la DMK. Ce silence veut alors dire que les premiers responsables de ce mouvement pourraient aussi être les concepteurs de cette image qui inonde les réseaux sociaux. A cette allure, elles risquent de s'attirer des ennuies judiciaires. D'ailleurs, cette manifestation qui normalement a démarré lundi dernier n'est même pas suivie par les populations qui au-delà de la vie chère qu'elles subissent, ne veulent pas être victimes d'une récupération politique.

Jack NUKUNU

Sommet international sur la RSE

Mme Myriam Dossou D'Almeida «...Briser la dichotomie public-privé et fédérer les acteurs autour des engagements collectifs pour plus d'inclusion...»

Diffusé en direct sur la TVT et les réseaux sociaux, le sommet international sur la responsabilité sociétale des entreprises (RSE), a officiellement pris fin jeudi 8 juillet 2021 sur une note de satisfaction.

Le Togo y était représenté par la ministre en charge du développement à la base, Mme Myriam Dossou d'Almeida qui a partagé l'expérience de son pays en la matière. À cette occasion, elle a surtout mis l'accent sur les trois (3) actions prioritaires qui seront menées dans les mois à venir pour que toutes les entreprises, qu'elles soient locales ou internationales, puissent valablement jouer leur partition.

Selon la ministre, le programme Novissi a profondément impacté la vie de nombreux citoyens togolais. Ce programme, a-t-elle soutenu, a contribué à la résilience des populations vulnérables et a favorisé la riposte sanitaire et ses conséquences sur ces populations. Alors qu'il visait au départ à soutenir les Togolais éligibles qui ont perdu leurs revenus en raison de l'adoption des mesures de riposte contre le coronavirus, il est allé au-delà de cette mission pour aider durablement les plus faibles et les plus démunis de la population à faire face à la pandémie. « Il est des-

tiné à se poursuivre pour continuer à soutenir grâce au digital, les populations vulnérables », a-t-elle promis.

Mme Myriam Dossou D'Almeida est également revenue sur les efforts qui sont fournis par le gouvernement togolais en vue d'une accélération de l'inclusion financière et d'un partage équi-

dèle de transformation socio-économique positif », a-t-elle marqué. Dans le cadre de la lutte contre la pandémie à coronavirus, a-t-elle rappelé, le Togo a mobilisé près de 15 000 de ses artisans pour la production de 13 millions de masques. Ce qui, s'est-elle satisfaite, a réduit l'utilisation des masques chirurgicaux et donné

à travers une agriculture moderne basée sur la carte de fertilité des sols. Au gouvernement, on estime que la création de zones agricoles aménagées (ZAP) permettra de créer des emplois dans les zones rurales et d'encourager aussi l'agriculture biologique, une agriculture qui préserve la nature.

« Il y a une réserve de choses à faire et il n'est pas possible de s'arrêter en si bon chemin. Briser la dichotomie public-privé et fédérer les acteurs autour d'engagements collectifs pour plus d'inclusion et l'atteinte des ODD, c'est notre leitmotiv », a-t-elle annoncé au cours de cette rencontre où elle a représenté le Premier ministre, Mme Victoire Tomégah-Dogbé.

Le concept de la RSE n'est pas inconnu au Togo, a-t-elle fait savoir. De nombreuses entreprises s'y adonnent désormais et transforment le quotidien des populations. Des efforts sont déjà faits en la matière et le gouvernement dit maintenir la pression afin que la RSE ne soit plus une option, mais un devoir de toutes les entreprises.

Pour ce faire, 3 actions prioritaires vont être menées dans les mois à venir. Il s'agira de créer les conditions d'affaires favora-

bles au développement de l'économie solidaire, de créer un cadre de développement de la RSE et de renforcer le Secrétariat administratif chargé de la RSE.

« Qu'elles soient locales ou internationales, les entreprises doivent jouer leur partition et nous voyons certaines le faire assez bien. Nous sommes convaincus qu'aucune activité humaine ne peut prospérer durablement, quel que soit le niveau d'investissement, de technologies, de productivité, si la majeure partie de la population n'a pas la capacité de consommer et de s'insérer dans cette économie », a-t-elle indiqué.

Et la jeunesse, qui représente la plus forte tranche dans la population togolaise, promet-elle, trouvera sa place dans cette stratégie.

« Les programmes conçus en partenariat avec le secteur privé à son intention, doivent être capables de faire rêver grand le Togo. L'Etat ne peut et ne veut pas faire tout, tout seul. C'est donc ensemble entre Etat responsable et entreprises responsables et société civile dynamique que nous allons continuer la bataille de l'inclusion », a-t-elle souligné.

Source : Afreepress



table des richesses du pays au profit de toutes ses filles et à tous ses fils.

« Au Togo, nous avons choisi le développement endogène. Pour éviter que cette brave jeunesse ne construise ses rêves qu'autour des capitaux, le ministère du développement à la base crée au sein des communautés à la base dans les villages, un écosystème qui respecte leur environnement et les établit dans un mo-

des moyens de subsistance à ces artisans. Pour la ministre du Développement à la Base, le Togo mise beaucoup sur ses potentialités pour se développer et entend mettre fin au phénomène de l'exode rural qui fragilise les zones agricoles du pays. Ses conséquences sur l'emploi et l'employabilité des jeunes dans les villes ne sont plus à démontrer. Selon elle, le Togo veut bâtir son développement sur ses atouts, l'agriculture. Et ce sera

Examens de fin d'année

140.575 candidats composent pour l'obtention du BEPC

Nous sommes en pleine période des examens de fin d'année. Après le CEPD et le BAC I, l'examen du Brevet d'étude du premier cycle (BEPC) a démarré le mardi 13 juillet dernier. Ils sont au total 140 575 candidats dont 64 917 filles et 75 658 garçons à la quête de ce diplôme qui leur ouvre la porte du lycée. Le premier jour de l'examen, ils ont composé en Science de la vie et de la terre (SVT), Dictée-questions et en Education civique et morale. Hier, ils ont composé en Mathématiques, Anglais et dans les matières facultatives. Ils poursuivent aujourd'hui avec



l'histoire-géographie, les Sciences physiques et d'autres matières facultatives. L'examen se referme demain par l'épreuve de Rédaction. Mardi, le ministre délégué chargé de l'ensei-

gnement technique et de l'artisanat, Eke Kokou Hodin a fait le tour de quelques écoles pour constater le déroulement de l'examen et encourager les candidats. « Nous sommes

porteur d'un message d'encouragement, de soutien, de souhait de bonne réussite à tous les candidats du BEPC », a-t-il fait savoir. Cette année, l'effectif des candidats a connu

une augmentation de plus 8% soit 10 580 candidats. Pour le ministre, cette augmentation est le fruit de l'effort des parents d'élèves. Il a alors salué l'effort des élèves et de leurs parents pour la promotion de l'éducation au Togo. Toutefois, on constate la diminution de 7,43% de l'effectif des filles. Elles sont passées de 70 132 en 2020 à 64 917 en 2021 cette année. Il doit alors falloir trouver les raisons de cette diminution pour relever le niveau de l'éducation de la jeune fille.

La Rédaction

Affaire Norbert Zongo

Le Burkina Faso répond aux critiques des avocats de François Compaoré

Lundi 12 juillet, à Paris, devant le Conseil d'Etat qui examinait le décret permettant l'extradition de leur client, les avocats du frère de l'ancien président burkinabè ont affirmé que si la France l'extradait, il ne bénéficierait pas d'un procès équitable et que sa sécurité serait en danger. Le ministère de la Justice burkinabè leur a répondu.

« La vie de François Compaoré est entre vos mains. C'est une question de vie ou de mort. ». C'est par ces mots dramatiques que **l'avocat de François Compaoré** maître

son client vers le Burkina Faso. Son *est extradé, il sera tué en cellule. »*



François-Henri Briard avait plaidé, lundi 12 juillet, son opposition à l'extradition de

confrère maître Maître Pierre-Olivier Sur ajoutant même : « Si François Compaoré

La ministre de la Justice burkinabè n'a pas apprécié ces accusations et vient

de répondre par la bouche de son directeur de cabinet Issa Saferiba Fayama. Le Burkina est un pays qui appartient à l'ensemble des conventions internationales qui garantissent un procès équitable s'insurge-t-il. Durant toute la procédure de la demande, le Burkina a suffisamment fait la preuve que monsieur François Compaoré bénéficiera d'un procès équitable une fois qu'il sera extradé au Burkina. Si sa détention venait à être ordonnée par le juge, les conditions de détention en tout cas ne sont pas aussi exécrables que ces avocats tentent de le faire comprendre.

En termes de garanties offertes au Conseil d'Etat, nous avons dit clairement que des structures publiques, par exemple l'ambassade de France au Burkina a accès régulièrement aux centres de détention qui sont, j'allais dire, à l'image du niveau de vie des Burkinabè. Le Burkina, en tout cas, n'est pas en mesure d'offrir des centres de détention au même titre que la France.

Rappelons qu'au Burkina Faso, le petit frère de l'ancien président est inculpé pour « incitation d'assassinat » dans l'affaire Norbert Zongo, ce journaliste tué en 1998.

RFI

Fêtes traditionnelles et lutte contre la Covid-19

Le gouvernement interdit les célébrations festives

Tout comme l'année dernière, la célébration festive des Evala n'aura pas lieu. A l'instar de cette fête qui draine du monde à Kara pendant les vacances, la célébration des autres fêtes traditionnelles notamment Akpéma, la prise de la pierre sacrée, Ayizan, Agbogbozan, Tinfban-Paab sera très sobre. Elle est réduite aux différents rites exclusivement réalisés dans chacune des familles concernées par l'édition 2021 des cérémonies ancestrales. Cette décision est prise par le gouvernement à travers un communiqué conjoint signé par le ministre d'Etat



Paya dowa Boukpassi de l'administration territoriale et le ministre Kossi Gbénya Lamadokou de la culture et du tourisme.

Cette décision s'inscrit dans le cadre de la lutte contre la pandémie à la Covid-19 dans le contexte de l'état d'urgence sanitaire toujours en vigueur.

Dans ce sens, même les rites familiaux autorisés se feront dans le strict respect des mesures barrières édictées par le gouvernement à savoir : le port obligatoire de masque de protection, le lavage des mains et la distanciation physique. « Toutes les dispositions sont prises pour veiller au strict respect de ces mesures dans l'intérêt de la population. », a précisé ce communiqué.

La Rédaction

PHARMACIES DE GARDE

Du 12/07/2021 au 18/07/2021

Pharmacie 2000 BE KPOTA près du Marché Dafa +22822 70 01 69	Pharmacie LA BARAKA Agopé LOGOPE non loin de l'ECOLE LA BRUYERE A PROXIMITE DU CAMP GP +22890174928
Pharmacie ADONW Face Hotel la Plantation à Agopé Nyivé +22890 27 35 36	Pharmacie LA FLAMME DAMOUR Sise à Agopé route d'Aného +228 22 45 70 14
Pharmacie AMEN Marché Adetkope, ores de l'Eglise Catholique Christ-Roi 90885588	Pharmacie LA MAIN DE DIEU Non loin du marché Agopé Assiéye - 13 BP 523 Lomé - Togo +228 22 52 77 55
Pharmacie AMESSAMEBE Marché de Bé +22822 21 49 74	Pharmacie LAUS DEO Route de Léo 2000, face clinique Besthesda - quartier Adidogomé +22822 25 15 05
Pharmacie AMTIE 72 Au des Hydrocarbures (SOTED) +22822 21 74 47	Pharmacie LILAS 7, Route de Képagé +22822 25 29 59
Pharmacie BAGUIDA Face CMS de Baguida +22822 35 47 77	Pharmacie MANVA Route Zangueira-Carrefour bleu, non loin du marché Agopé Assiéye - BP 4689 Lomé - Togo +22822 33 65 34
Pharmacie BESDA Adidogomé-Aménopé, Route de Kpalimé +22822 51 05 29	Pharmacie MBA Agopé-Lagbesito, Route de mission Tové, 300 mètres après le marché de Lagbesito 22870278181
Pharmacie CHRIST-ROI Kagomé +22822274666	Pharmacie NATION Face ancien Marché TOTSI +22822 25 99 65
Pharmacie CONFANCE Carrefour du CEG Sagbado Logote +22823 21 56 53	Pharmacie NOTRE DAME DE LOURDES Quartier Agopé-Anomé, à côté de l'église des Assemblées de Dieu (non loin du lycée d'Agopé) +22822 44 01 01
Pharmacie DE HANOUKOPÉ Avenue de la Nouvelle marche, Immeuble Radio Kanal FM +22822 21 01 15	Pharmacie PROVIDENCE Bd. Jean Paul II +22822 26 66 48
Pharmacie DE LA CITE Bd. du 30 Août +22822 25 01 25	Pharmacie SANTE Près de NOPATO +22822 21 58 41
Pharmacie DE LAEROPORT Rte de l'Aéroport SITO +22822 25 21 22	Pharmacie SATIS Près du C.E.G. Koshigan à agopé-logopé sur le Bd de la CEDEAO +22822 50 30 55
Pharmacie DELAU Quartier Agopé-Cacavelli, Face Cour d'Appel +22822 25 06 90	Pharmacie SHALOM Agopé-Cacavelli, non loin de BKS. Sur la route Agopé-Adidogomé +22822 51 87 60
Pharmacie DE LOCAM Rue de l'ENTENTE +22822 21 62 05	Pharmacie SI PHILIPPE Sanguera, Route Lomé Kpalimé près de la Station service CANO +22890673324
Pharmacie DU POINT E « 506, rue 129 Allao Gakli (Kintu Gome) à Djidjole dans le von de la pharmacie Djidjole » +22822 51 91 71	Pharmacie TAKDE Avert la station CAP ESSO de Zongo (côté opposé) +22822 34 03 42
Pharmacie EL-SHAMWAH Sise à Aménopé à côté de la maison des jeunes +22822 46 99 50	Pharmacie THERYA Mangidogomé-Route de la Foire Internationale TOGO 2000 (à 300m de la Foire) +22822 61 56 52 / 22 30 35 55
Pharmacie EPIPHANIA Rue de La Pampa, Carrefour AGBEMADON, ADIDOGOME +22823 20 10 52	Pharmacie UNIVERS SANTE Boulevard GNASSINGBE Eyadema, Cité OUA face à l'entrée du CHU-CAVILUS +22822 52 41 39
Pharmacie GBOSSIME Face Marché Gbossime +22822 22 5050	Pharmacie VITA-FLORE Sise à Agopé Vapokito à 100 m de la station Shell Agopé Vapokito +22822 19 22 86 / 22 19 86
Pharmacie HORIZON 165, boulevard du 13 janvier Nyékonekopé, Face Sapeurs-Pompiers à côté de l'immeuble A.C. +22822 20 42 42	Pharmacie ZONGO Sise à Tadjikopé, carrefour Hermann entre Orabank et la station Sanel Tadjikopé 22870452316
Pharmacie INTERNATIONALE 1180, Bd. du Héro, Angle Nord, non loin de Coris Bank Hédravavé - BP 1344 Lomé - Togo +22822 26 89 94	Pharmacie ZOISSIME Zossimé, sur la route de Sanguera près du marché de Zossimé 22870462664
Pharmacie JUSTINE 291, Bd des Amis - Tokoin Habitat +22822 21 00 01	

A partir du 1^{er} janvier 2016

EXIGEZ LA QUITTANCE SÉCURISÉE POUR PLUS DE TRANSPARENCE DANS LA COLLECTE MANUELLE DES RECETTES DE L'ÉTAT



FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg



La Première Agence de Presse Privée au Togo

www.savoirnews.net

L'INFO en continu 24H/24

Tél (228) 90 04 19 64 / 91 45 34 50 / 99 35 29 23

E-mails : savoir.news@yahoo.fr / info@savoirnews.net



Il est institué pour les **commandes publiques**, un **quitus fiscal** et une **attestation de régularité fiscale**.
Ces actes sont **exceptionnellement** soumis à
l'apposition d'un **timbre fiscal de 500F**.



Pendant l'état d'urgence sanitaire, tous les acomptes provisionnels de l'impôt sur les sociétés doivent être payés dans les délais.